



HAL
open science

Laboratoire de Droit social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Laboratoire de Droit social. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02033211

HAL Id: hceres-02033211

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033211>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

LABORATOIRE DE DROIT SOCIAL - EA 2996
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Montpellier 1

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

LABORATOIRE DE DROIT SOCIAL - EA 2996

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Montpellier 1

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juillet 2010



Unité

Nom de l'unité : LABORATOIRE DE DROIT SOCIAL

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2996

Nom du directeur : M. Paul-Henri ANTONMATTEI

Membres du comité d'experts

Président :

M. Yves JEGOUZO, Université Paris 1

Experts :

M. Jean-Claude RICCI, Université Paul Cezanne

Mme Anne LAUDE, Université Paris 5

M. Serge DAUCHY, CNRS

M. Vlad CONSTANTINESCO, Université de Strasbourg

M. Thomas CLAY, Université de Versailles Saint-Quentin

M. Philippe AUVERGNON, Université Bordeaux 4

Mme Danielle CORRIGNAN-CARSIN, Université Rennes 1

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Bernard BEIGNIER, Université Toulouse 1, CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe AUGÉ, Président de l'Université Montpellier 1



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le 25 janvier 2010 au matin, après accueil de la Commission par Monsieur AUGÉ et Madame M.-E. ANDRÉ, le Comité a auditionné les représentants du Laboratoire de Droit social, successivement les enseignants-chercheurs, puis les doctorants dudit laboratoire. Après l'exposé par M. ANTONMATTEI des éléments essentiels du bilan de l'unité de recherche et des grands axes du projet, la discussion avec le comité a permis d'apporter les précisions nécessaires concernant l'organisation de l'unité de recherche et sa politique scientifique. Les doctorants ont exprimé une satisfaction certaine concernant tant leurs conditions de travail que le soutien reçu des enseignants-chercheurs.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Laboratoire est situé dans les locaux de la Faculté de droit au 3^e étage ; il dispose de plusieurs bureaux d'enseignants-chercheurs, d'un secrétariat et d'une bibliothèque équipée d'ordinateurs à laquelle peuvent accéder les enseignants-chercheurs et les étudiants. Il convient d'y ajouter une salle de cours réservée au master qui se situe au 2^e étage du bâtiment.

- Equipe de Direction :

Le directeur du Laboratoire est M. Paul-Henri ANTONMATTEI, Doyen honoraire ; et pour la période à venir, seront responsables de l'unité, M. Paul-Henri ANTONMATTEI et Mme Christine NEAU-LEDUC.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES)

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	10	9
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	31	6
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	7



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

L'unité, dynamique sur le terrain de la recherche et de la formation, développe un fort partenariat avec les praticiens du droit (avocats, Directeurs des ressources humaines, administrations, commission européenne...).

Elle a fait le choix d'une recherche appliquée, imposée quasiment par la discipline, associant l'approche doctrinale à la pratique professionnelle.

La possibilité, récente pour les étudiants titulaires d'un DESS Droit et Pratique des relations du travail (Master professionnel), d'obtenir des allocations de recherche (contrats doctoraux) permet d'envisager l'avenir de la recherche avec plus de sérénité.

Sur le plan de la recherche, l'unité est extrêmement active. En témoignent le nombre important de publications, la participation à des colloques universitaires, l'organisation d'un colloque annuel à Montpellier et d'un colloque annuel franco-marocain.

La valorisation de la recherche est bien assurée par des publications de diverses natures : la rédaction d'une chronique collective mensuelle de droit du travail à laquelle participent les membres de l'unité (in revue Lamy de droit des affaires), la publication annuelle des actes du colloque montpelliérain et la publication de contributions de style varié dans des revues nationales à comité de lecture.

- Points forts et opportunités :

Rayonnement incontestable au plan national ;

Dynamisme de l'équipe ;

Partenariats de haut niveau et diversifiés ;

Bonne valorisation de la recherche ;

Existence d'un centre de documentation propre ;

Faiblesse des crédits bien compensée par la taxe d'apprentissage.

- Points à améliorer et risques :

Pas de contrats de recherche actuellement, mais l'unité souhaite développer une démarche d'appels d'offres, si les moyens en personnel suivent (l'ingénieur d'études recruté depuis le décembre 2009 pourrait utilement être affecté à cette tâche).

Equipe soudée autour de son directeur, peut-être un peu trop repliée sur elle-même, sur l'hexagone et sur sa discipline.

- Recommandations au directeur de l'unité :

Envisager des actions communes avec les autres unités présentes à la Faculté, notamment dans la conduite du projet sur la construction d'un droit de l'activité professionnelle ;

Mener une politique plus active à l'international où il y a une bonne marge de progression notamment en direction de pays dont le contexte est plus comparable à la France que le Maroc.



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	8
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	0,89
Nombre d'HDR soutenues	0
Nombre de thèses soutenues de 2006 à 2009	17
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Les sujets de recherche sont en lien permanent avec l'actualité qui dicte leurs orientations. La thématique « droit du travail » est balayée dans toutes ses dimensions : relations individuelles et relations collectives du travail. Le colloque organisé chaque année sur un thème d'actualité (négociation, diversité, gestion prévisionnelle des emplois...) par le laboratoire fait partie, pour les spécialistes de la matière, des « incontournables ».

L'impact de l'activité du Laboratoire de droit social est incontestable au plan national.

La participation à l'action intégrée sur la parité conclue avec l'Université Cadi Ayya de Marrakech, qui permet des contacts avec des entreprises et le monde judiciaire, des conférences et la co-organisation de colloques, traduit la volonté de s'ouvrir (encore timidement) à l'international.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

La production est cohérente, régulière et de qualité. Elle se traduit par l'organisation et la participation à des colloques universitaires (colloque annuel à Montpellier, Colloque co-organisé tous les ans avec la Faculté des sciences juridiques de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech).

La liste des publications est importante : les revues accueillantes sont pour la quasi-totalité des revues nationales avec comité de lecture (Droit social ; Cahiers de droit de l'entreprise ; Revue Lamy Droit des affaires ; Semaine juridique, JCP éd. S et G ; Bulletin Joly ; Revue Droit et santé ; Revue de droit sanitaire et social ; Dalloz ; Revue Droit du travail ; Droit et patrimoine).

La diversité des publications est à relever : de simples observations à des ouvrages, en passant par des articles, études, contributions à ouvrages collectifs (mélanges, Lamy négociation collective), chroniques mensuelles d'actualité à la Revue Lamy droit des affaires...

Le nombre de thèses soutenues dans le cadre du laboratoire de 2006 à 2009 est très honorable (17).



- **Qualité et pérennité des relations contractuelles :**

Dans le cadre de l'action intégrée sur la parité conclue avec la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, le Laboratoire de Droit social a pris en charge le volet consacré à la parité dans les relations de travail. L'ensemble des actions menées doit déboucher, en 2010, sur la rédaction d'un rapport.

• **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Le Laboratoire de droit social et Montpellier fait partie des principales unités reconnues en France dans le domaine du droit du travail, tant sur le plan de la formation que sur celui de la Recherche. Il attire incontestablement les étudiants qui entendent se spécialiser en la matière.

- **Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :**

Le comité n'a pas obtenu d'information sur les prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité.

À l'international, les participations se limitent à des interventions aux colloques co-organisés à Marrakech et à un colloque organisé par le World Trade Center « Arbitrage, à Alger en décembre 2005.

- **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

Le « bassin de recrutement » des M2 est national. Selon le rapport, dans chaque promotion, il y a en moyenne une dizaine d'universités représentées, ce qui révèle l'attractivité de la formation.

- **Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :**

Pas de contrat de recherche, mais l'unité souhaite entrer dans une démarche d'appel d'offres et de contrats.

- **Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :**

Le Laboratoire participe à l'action intégrée sur la parité conclue avec la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.

- **Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :**

Les relations des membres du Laboratoire sont extrêmement développées avec des praticiens du droit, les entreprises de grande dimension et les institutions (Administration du travail, Ecole des avocats, Institut de formation à la fonction de direction des établissements médico-sociaux, les organismes de formation).

Le terrain de la formation est une force de ce Laboratoire et contribue à sa réputation. Non seulement il assure l'insertion professionnelle des étudiants (stages, parrainages de promotion, interventions dans le M2), mais il contribue également au développement d'une recherche appliquée ; en la matière la recherche académique et la recherche appliquée sont indissociables, la seconde nourrissant la première.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

- **Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :**

Compte tenu du nombre de membres, la structure du Laboratoire est tout à fait adaptée. Le dynamisme de son directeur contribue à « cimenter » l'unité.

- **Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :**

Concernant le contrat quadriennal en cours, le thème de recherche « Responsabilité sociale de l'entreprise » a trouvé sa source dans un partenariat avec le groupe Arcelor-Mittal et la Commission européenne. Le champ disciplinaire de recherche a dû s'élargir au-delà du droit social (environnement, droit public international, ONG...). Cette question « à risques » et à hautes difficultés juridiques a débouché sur des publications et sur l'organisation et la participation des membres de l'unité à différents colloques.

- **Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :**

Le Laboratoire est le support d'un Master 2 « droit et pratique des relations de travail » reposant sur le système de l'alternance ; d'un Master 2 Droit et protection sociale ; d'un DU « Entreprises à dimension internationale et droit social » et d'un DU « Gestion des relations sociales dans les PME ».

Les membres de l'unité sont activement sollicités dans ces différents diplômes et dans d'autres formations non rattachées au Laboratoire (IEJ, M2 DJCE, M2 Pratiques juridiques et judiciaires...) ; ils interviennent également dans d'autres disciplines enseignées à l'université de Montpellier 1 (Droit des contrats, Droit des entreprises en difficultés, Gestion des ressources humaines, Droit des biens...), ainsi que dans d'autres établissements (Clermont I, Aix-Marseille III, Nîmes, Toulouse, Panthéon-Sorbonne, Montpellier 2 et Montpellier 3).

Les enseignants rattachés à l'unité sont particulièrement engagés dans la direction de diplômes dont le support n'est pas nécessairement le Laboratoire de droit social.

Les interventions en formation continue sont également extrêmement nombreuses et visent un très large public.

- **Appréciation sur le projet :**

Outre la participation à la chronique mensuelle publiée à la Revue Lamy Droit des Affaires, et le suivi du thème de la négociation collective (étude au Lamy Négociation collective), le projet principal concerne la construction d'un droit de l'activité professionnelle. Ce projet est en lui-même fort intéressant et d'actualité ; on peut regretter le caractère très succinct de sa présentation.

- **Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :**

Le projet est pertinent : depuis quelques années, certains auteurs ont souligné que l'opposition entre salariés et indépendants devenait parfois « surréaliste » et qu'il fallait faire évoluer l'opposition entre salarié et agent public. Ils ont estimé que le droit travail, s'il veut survivre, ne peut que se transformer en droit de l'activité professionnelle regroupant tous les travailleurs « du plus subordonné au totalement indépendant » : « le droit de l'activité professionnelle sera concrétisé par un socle de droits fondamentaux » (J. Barthélémy). C'est dans cette perspective que le Laboratoire de droit social entend conduire sa recherche. Des travaux ont déjà été menés sur ce thème ; il s'agit de les réaliser, en élargissant le domaine de recherche à d'autres spécialités.



- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Le potentiel de l'unité affecté à la réalisation de ce projet devrait être renforcé par l'accueil de nouveaux collègues pour le prochain contrat. Le projet sera mené en partenariat avec le monde professionnel. Le budget de 12 000 euros semble répondre aux dépenses de financement du projet présenté, budget auquel s'ajoutera une demande de financement auprès de l'Université de Montpellier 1 pour l'organisation de colloques.

- Originalité et prise de risques :

Le risque est inhérent à la discipline : celui d'une rapide évolution qui impose un suivi permanent de l'actualité. Il serait souhaitable (et il apparaît même nécessaire) qu'à cette réflexion et recherche soient associées d'autres unités de recherche sur le site de la Faculté : en droit des affaires, en droit public, en droit comparé, notamment. Par ailleurs, il faut regretter que l'unité de recherche Droit et Santé n'ait pu trouver dans ce Laboratoire une place qui aurait pu enrichir l'approche qui est faite du droit social et qu'elle ait migré vers l'UMR Dynamiques, dans laquelle elle ne trouve pas véritablement sa place.

Laboratoire de Droit social

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A	B